Maîtriser la biologie et les risques d'une installation de méthanisation

PROGRAMME

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
HAUTE-MARNE

Siège Social
26 Avenue du 109è R.I.
52011 Chaumont Cedex
Tél : 03 25 35 00 60
Fax : 03 25 35 03 34
Email : accueil@haute-marne.chambagri.fr

OBJECTIFS

Connaître les processus biologiques d'un digesteur et les risques liés à l'activité de méthanisation pour, à l'issue de la formation :
- développer des méthodes de suivi de la digestion,
- mettre en place une organisation visant à limiter les risques et d'élaborer un document unique d'évaluation des risques professionnels.

PROGRAMME

1er jour : mercredi 19 février 2020

Matin : 9h30 à 12h30

Maîtriser la biologie d'un digesteur et le suivi de la digestion

Cette séquence vous permettra d'appréhender le processus biologique d'un digesteur, de connaitre la méthodologie de suivi de la digestion et les paramètres de fonctionnement à surveiller.

En plus d'apports théoriques vous travaillerez sur des études de cas avec des exercices appliqués.

Après-midi : 13h30 à 17h30

Connaître les technologies en méthanisation et appréhender les risques

Lors de cette seconde demi-journée vous poursuivrez la séquence du matin et vous aborderez également les technologies utilisables en méthanisation et leur domaine d'application.

L'intervenant vous présentera les risques techniques liés à l'exploitation d'un méthaniseur et introduira les principales mesures de sécurité à prendre.

2ème jour : jeudi 20 février 2020

Matin : 9h30 à 12h30

Maîtriser la règlementation du travail en matière de gestion et de prévention des risques sur un site de méthanisation (démarche)

L'intervenant vous présentera principes généraux de la prévention et les obligations de l'employeur en matière de prévention des risques et de sécurité.

ENGAGEMENT DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Conseil-Formation
Liste des sites certifiés et de nos engagements sur www.chambres-agriculture.fr

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Etablissement public
loi du 31/01/1924
Siret 185 202 512 000 17
APE 9411Z
www.haute-maren.chambagri.fr

Au travers d'un diaporama et d'exemples concrets, l'intervenant vous expliquera la notion de risques et de dangers ainsi que les étapes de la démarche d'évaluation des risques professionnels.

Après-midi : 13h30 à 17h30

Maîtriser la démarche d'évaluation des risques professionnels sur une installation de méthanisation (outils).

Afin de s'approprier la démarche, en salle, un cas concret vous sera présenté autour du quel vous devrez identifier les risques, les évaluer et proposer des mesures correctives.
Pour finir, l'outil SYSTERA vous sera mis à disposition afin que vous puissiez débuter la réalisation du document unique d'évaluation des risques sur votre installation.

METHODES :

Apports théoriques, étude de cas et exercices d'application en salle.

HORAIRES :

Mercredi 19 février 2020 de 9h30 à 17h30
Jeudi 20 février 2020 de 9h30 à 17h30

LIEU :

Maison de l'agriculture 26 avenue du 109ème R.I. 52000 Chaumont

INTERVENANTS :

Sandra BOBAN – conseillère énergie à la Chambre d'agriculture de la Meuse
Hervé FOURNIER – conseiller en prévention des risques professionnels à la MSA 10-52
Justine PERTUISOT – conseillère à la FDSEA 52

RESPONSABLE DU STAGE :

Pauline BONNET – Chargée d'études à la Chambre d'agriculture

COUT DU STAGE :

70 € net de taxe pour les ressortissants Vivéa et 280 € net de taxe pour les autres publics (salariés).

Pour toutes questions contacter le service de formation de la Chambre d'agriculture de la Haute-Marne : 03 25 35 03 16 – serviceformation@haute-marne.chambagri.fr

Une attestation de fin de formation vous sera remise à l'issue du stage.

Cette action de formation est financée par :

vivea Fonds pour la Formation des Entrepreneurs du Vivant